

à leur place un *pagus insuber*, dont les habitants, émigrés en Italie, fondèrent la ville de Milan, quoique Tite-Live parle d'un *pagus insuber* chez les Eduens seulement. D'autres ont prétendu que les Ségusiaves ne furent que les habitants de *Segusio* (Suze en Piémont), lesquels vinrent se mêler aux Insubres et les absorbèrent en leur imposant leur nom. M. Smith, dans son travail sur les *Insubres des bords de la Saône* (1), a partagé cette opinion. Je dois dire qu'il s'est appuyé sur des autorités très-contestables (2).

Il n'entre pas dans mon plan de discuter la position et l'étendue du territoire des Insubres. M. Walcknaër croit que cette dénomination comprenait les Eduens, les Bituriges et les Arvernes. Caton ne parle pas même de ces peuples, il se contente de dire *Insubres et aliae Galliae transalpinæ gentes*. Le silence de Tite-Live, de Polybe, de Caton, à l'égard des Ségusiaves, prouve donc, tout simplement, ou que ce peuple était confondu avec les *Insubres*, ou qu'il ne prit aucune part à l'émigration. Au reste, les Ségusiaves pouvaient n'avoir aucune raison de participer à des expéditions lointaines dont le résultat était toujours incertain; ou bien leur personnalité s'était évanouie devant celle des Eduens dont ils suivaient la fortune.

Quant à l'invasion des habitants de *Segusio*, chez les Insubres, opinion adoptée par M. Smith sur l'autorité de Désiré Monnier et de Bacon-Tacon, il n'est pas possible de l'admettre.

(1) *Revue du Lyonnais*, tome 1<sup>er</sup> de la 2<sup>e</sup> série, p. 185.

(2) Tout le monde sait qu'Annius de Viterbe, qui publia des écrits attribués à des écrivains de la plus haute antiquité, fut la dupe d'un faussaire.